



COMMISSIONS
RECHERCHE ET DOCUMENTATION
PILOTAGE ET EVALUATION

Indicateurs de moyens et d'activités autour de la science ouverte :

Proposition de 5 fiches indicateurs
et étapes ultérieures souhaitées

Document de travail

SEPTEMBRE 2026



Sommaire

Rappel du contexte	3
Les fiches indicateurs proposées	4
Méthodologie adoptée pour la construction des fiches indicateurs	5
Fiches indicateurs détaillées	6
Et maintenant ?	8
Indicateur n°1 sur les moyens financiers	11
Description de l'indicateur	11
Élaboration de l'indicateur	12
Plan de construction de l'indicateur	14
Interprétation de l'indicateur	14
Indicateur n°2 sur les moyens humains	16
Description de l'indicateur	16
Élaboration de l'indicateur	19
Interprétation de l'indicateur	20
Indicateur n°3 sur l'activité de sensibilisation	22
Description de l'indicateur	22
Élaboration de l'indicateur	24
Plan de construction de l'indicateur	25
Interprétation de l'indicateur	25
Indicateur n°3 bis sur l'activité de sensibilisation	28
Description de l'indicateur	28
Plan de construction de l'indicateur	31
Interprétation de l'indicateur	31
Indicateur n°4 sur l'activité de formation	33
Description de l'indicateur	33
Élaboration de l'indicateur	35
Plan de construction de l'indicateur	36
Interprétation de l'indicateur	36
Indicateur n°4 bis sur l'activité de formation	39
Description de l'indicateur	39
Élaboration de l'indicateur	41
Plan de construction de l'indicateur	42
Interprétation de l'indicateur	42
Indicateur n°5 sur l'action d'accompagnement	45
Description de l'indicateur	45
Élaboration de l'indicateur	47
Plan de construction de l'indicateur	48
Interprétation de l'indicateur	48
Indicateur n°5 bis sur l'action d'accompagnement	51
Description de l'indicateur	51
Élaboration de l'indicateur	54
Plan de construction de l'indicateur	54
Interprétation de l'indicateur	54

RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 2023, l'ADBU travaille sur la construction d'indicateurs à partir de données sur les moyens et activités autour de la science ouverte. L'objectif est d'évaluer l'effort déployé en faveur de la science ouverte dans chaque établissement ou groupement d'établissements relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils se veulent complémentaires des indicateurs d'impact déjà déployés ou en cours de déploiement, en particulier dans le cadre du Baromètre science ouverte.

L'ADBU a d'abord effectué une commande auprès de la société Dataactivist pour trois livrables :

- la rédaction d'une note de cadrage stratégique définissant les objectifs et les publics cibles attendus pour chaque donnée identifiée afin d'élaborer des indicateurs autour des moyens et activités déployés autour de la science ouverte
- une cartographie des indicateurs existants à l'échelle internationale
- un accompagnement méthodologique pour les ateliers dédiés à la construction des indicateurs

Dans ce cadre, un groupe de travail a été constitué avec des volontaires des commissions Recherche et documentation et Pilotage et évaluation de l'ADBU. Ces derniers ont participé aux différents ateliers organisés, ainsi qu'à la construction des fiches indicateurs proposées dans ce document.

Le travail s'est poursuivi en 2024-2025 avec pour objectif de sélectionner différentes données de moyens ou activités, actuellement manquantes ou à exclure du périmètre pour la construction de tel ou tel indicateur. Il a fait l'objet d'un document de synthèse avec des préconisations présenté le 10 septembre 2025 lors d'une demi-journée à laquelle était invité le ministère. Deux constats importants se sont dégagés :

1. Les bibliothèques relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Espace contribuent activement aux efforts déployés, mais ce ne sont pas les seuls acteurs mobilisés sur ces questions. À ce jour, il n'existe pas de pratique mutualisée de recueil de ces données à l'échelle nationale ou internationale permettant des comparaisons entre des établissements ou un groupement d'établissements. Si certaines d'entre elles sont consolidées et consultables à l'échelle nationale, en particulier sur la plateforme ministérielle de l'eSGBU, ou encore grâce à l'enquête OpenAPC de Couperin, elles restent partielles et ne reflètent pas l'effort déployé dans un périmètre plus global, au-delà des bibliothécaires à l'origine de la collecte des données. D'autre part, le développement des alliances européennes, des initiatives internationales ou les appels à projet sur ces problématiques invitent à élargir la focale : le périmètre national reste-t-il encore pertinent dans ce nouveau contexte de mutualisation des moyens et activités ?
2. L'alimentation régulière et la mise à jour d'un indicateur nécessite une simplicité ou « rusticité » qui doit être pensée dès le départ. Si les acteurs mobilisés pour recueillir et consolider les données nécessaires ne sont pas en mesure de les fournir dans les temps impartis, alors l'objectif visé de comparabilité entre établissements ne sera pas atteint.

LES FICHES INDICATEURS PROPOSÉES

Le travail s'est donc concentré en 2026 sur la construction de fiches indicateurs avec le périmètre le plus maîtrisé à ce jour, celui des bibliothèques, déjà familiarisées avec la collecte de données autour des moyens et activités déployés dans les structures documentaires en faveur de la science ouverte.

Les thématiques suivantes ont été retenues :

1. L'évaluation des **moyens financiers** déployés et dédiés à la science ouverte
2. L'évaluation des **moyens humains** mobilisés en faveur de la science ouverte
3. L'évaluation de l'effort déployé autour de **la sensibilisation** à la science ouverte auprès de la communauté universitaire voire au-delà
4. L'évaluation de l'effort déployé autour de **la formation** à la science ouverte auprès de la communauté universitaire susceptible d'avoir une activité de recherche
5. L'évaluation de l'effort déployé autour de **l'accompagnement** à la science ouverte auprès de la communauté universitaire susceptible d'avoir une activité de recherche

La 1^{ère} thématique fait déjà l'objet d'un recueil de données mais pour des enquêtes différentes (eSGBU, OpenAPC).

La 2^e thématique sur les moyens humains regroupe toutes les activités déployées en faveur du développement de la science ouverte, que ce soit en direction des publics cibles (actions de sensibilisation, formation ou accompagnement), mais aussi en interne, telles que le traitement des données selon les principes FAIR, l'administration de plateformes dédiées, la gestion de projet, etc.

Les thématiques 3, 4 et 5 sont complémentaires. Les additionner doit permettre d'évaluer l'effort global de toutes les actions de médiations possibles en direction des publics cibles autour de la thématique de la science ouverte. À noter cependant : les publics cibles sont les mêmes pour les thématiques 4 et 5. Ce sont les publics de niveau recherche (étudiants inscrits en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, contractuels ou titulaires), c'est-à-dire susceptibles d'exercer une activité de recherche. Pour la thématique de sensibilisation, le public cible est plus large, dans un contexte de développement des actions pour et avec la société, même si la communauté universitaire reste le public majoritairement touché lors des événements organisés. Ce sont donc des fiches indicateurs complémentaires qui sont proposées avec, d'une part la mise en avant des actions du personnel de la documentation, d'autre part le public cible touché.

MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR LA CONSTRUCTION DES FICHES INDICATEURS

La création de fiches indicateurs afin d'évaluer les moyens et les activités déployés autour de la science ouverte doit donc suivre 5 étapes, les trois premières étant facilitées grâce à la création de ces fiches indicateurs :

1. Recueillir des données déjà disponibles dans les bibliothèques universitaires. Les bibliothèques de l'ESR ont en effet une pratique commune et annuelle de recueil de données d'activité et de moyens dans le cadre de l'eSGBU. Elles ont développé une familiarité indispensable avec une culture de l'évaluation nécessaire pour collecter, consolider des données et les observer sur un temps long.
2. Se concentrer sur un périmètre restreint dans un premier temps (les bibliothèques de l'ESR). Ce niveau correspond à celui de la « structure documentaire » (regroupement de bibliothèques) dans l'eSGBU.
3. S'appuyer sur les définitions qui existent déjà dans différentes sources (eSGBU, normes ISO) afin de bien délimiter le périmètre de ce qui doit être collecté.
4. Collecter les différents éléments qui semblent manquer dans ce premier recensement effectué par le groupe de travail inter-commissions de l'ADBU et présenté sur chaque fiche indicateur afin d'exclure ou d'intégrer dans le mode de calcul ce qui peut relever des moyens ou des activités autour de la science ouverte. Ce travail de recensement doit être effectué dans une perspective d'amélioration continue et s'adapter à l'évolution des métiers et du contexte international autour de la science ouverte.
5. Créer ensuite des fiches indicateurs « miroirs » à l'échelle d'un établissement, ou de plusieurs établissements, sur le modèle de ce qui est déjà effectif dans l'application eSGBU (qui propose trois niveaux de saisie : bibliothèque/structure documentaire/établissement). Ces trois niveaux permettent ainsi de positionner une donnée dans le bon périmètre et d'éviter de compter deux fois la même donnée. Ce travail sur les périmètres suppose de déterminer en amont quel interlocuteur doit remplir la donnée lorsque des activités ou des moyens sont mutualisés entre plusieurs établissements. Les bibliothèques sont parfois en mesure, pour certaines données, de collecter ce qui est effectif à l'échelle de l'établissement, notamment pour les dépenses documentaires, même si ces dernières ne sont pas prises en charge sur le budget de la structure documentaire. Cela ne signifie pas pour autant que les données saisies reflètent dans d'autres domaines tout ce qui peut être réalisé par d'autres composantes ou services. Pour cette étape, il sera donc nécessaire d'identifier, au-delà du personnel de la structure documentaire, les différents acteurs autour de la science ouverte au sein d'un établissement.

Voici un exemple simple existant afin de travailler sur les bons périmètres de saisie dans un contexte de mutualisation croissante des moyens et activités :

Nombre de formations délivrées en direction des doctorants	Structure documentaire (groupement de bibliothèques)	Établissement auquel est rattaché la structure documentaire (les formateurs peuvent travailler dans d'autres services que la bibliothèque)	Collège doctoral, dispositif desservant plusieurs établissements	TOTAL
Nombre de formations délivrées en direction des doctorants	2 (chaque formateur est rattaché à une structure documentaire)	0	6 (toutes les formations ne sont pas assurées par le personnel d'une seule structure documentaire)	8
Nombre de doctorants formés	0	0	500	500

Dans le cadre d'une activité réalisée au sein d'un collège doctoral, la fiche indicateur doit alors préciser si ce sont toutes les structures documentaires qui remplissent cette information (par exemple quand le formateur est rattaché à tel ou tel établissement) ou si c'est le collège doctoral qui doit saisir cette information (en partant par exemple du principe que les formés proviennent de tous les établissements concernés par ce dispositif régional).

L'entité en charge de la saisie doit donc être clairement définie.

FICHES INDICATEURS DÉTAILLÉES

La trame des fiches indicateurs s'inspire de plusieurs sources :

- un modèle proposé par l'AMUE en 2009
- un modèle utilisé à l'Université de Lyon 3
- un modèle utilisé à l'Université de Paris-Saclay

La fiche a ensuite été retravaillée avec les membres de la commission Pilotage évaluation. Elle est utilisée pour la construction d'indicateurs de différentes thématiques.

Des codes couleurs sont présents dans les fiches indicateurs, en particulier pour les éléments de définitions nécessaires pour consolider le périmètre de chaque indicateur et provenant de différentes sources (UNESCO, eSGBU).

5 fiches indicateurs ont été retenues, avec le périmètre de la structure documentaire :

1. **Moyens financiers** : Pourcentage des dépenses liées à la science ouverte par rapport aux dépenses totales de la structure documentaire hors masse salariale
2. **Moyens humains** : Pourcentage des ETPT consacrés aux activités autour de la science ouverte par rapport au total des ETPT au sein de la structure documentaire

3. **Activité de sensibilisation** : Pourcentage du nombre d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté au nombre total d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation
Autre option : Pourcentage du nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté au nombre total de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation

4. **Activité de formation** : Pourcentage du nombre d'actions de formations délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des formations délivrées par le personnel de la documentation à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
Autre option : Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés sur la science ouverte par le personnel de la documentation rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés par le personnel de la documentation

5. **Activité d'accompagnement** : Pourcentage du nombre d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
Autre option : Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation

Ces 5 fiches indicateurs devront être déclinées avec un périmètre plus large. Ce sont les fiches indicateurs « miroirs » suivantes pour le niveau établissement :

1. **Moyens financiers** : Pourcentage des dépenses liées à la science ouverte par rapport aux dépenses totales de l'établissement hors masse salariale

2. **Moyens humains** : Pourcentage des ETPT consacrés aux activités autour de la science ouverte par rapport au total des ETPT au sein de l'établissement

3. **Activité de sensibilisation** : Pourcentage du nombre d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de l'établissement abordant la science ouverte rapporté au nombre total d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de l'établissement
Autre option : Pourcentage du nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de l'établissement abordant la science ouverte rapporté au nombre total de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de l'établissement

4. **Activité de formation** : Pourcentage du nombre d'actions de formations délivrées par le personnel de l'établissement abordant la science ouverte à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des formations délivrées par le personnel de l'établissement à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
Autre option : Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés sur la science ouverte par le personnel de l'établissement rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés par le personnel de l'établissement
5. **Activité d'accompagnement** : Pourcentage du nombre d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de l'établissement abordant la science ouverte à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des actions d'accompagnement délivrées par le personnel de l'établissement à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
6. **Autre option** : Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de l'établissement abordant la science ouverte rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de l'établissement

ET MAINTENANT ?

La création de ces fiches indicateurs est une première étape dans la démarche de visibilité des moyens et activités dédiés à la science ouverte. Il sera indispensable de faire vivre ces fiches et les faire évoluer. Pour cela, des tests de faisabilité devront être réalisés en 2027 avec quelques établissements pilotes. Si les structures documentaires s'en saisissent, cela facilitera ensuite la deuxième étape à partir de 2028, à savoir la création de fiches indicateurs « miroir », avec un périmètre plus large, à l'échelle d'un établissement, voire d'un groupement d'établissements.

La création d'une plateforme en ligne demeure indispensable et doit être initiée en parallèle. Elle permettra de :

- Structurer l'information, afin de saisir les données au bon niveau (structure documentaire/établissement/groupement d'établissements), sur le modèle de ce qui a été réalisé pour la refonte de l'application eSGBU
- Guider chaque responsable de saisie dans la collecte et consolidation des données concernées en présentant des tableaux complémentaires détaillant de quoi doit être collecté et ce qui ne doit pas l'être
- Permettre une saisie des informations au-delà du périmètre national, dans un contexte de développement des alliances européennes et des partenariats internationaux sur ces questions
- Proposer des outils de requêtage à la demande et des fonctions de datavisualisation
- Enrichir et améliorer annuellement cette plateforme en fonction des retours des utilisateurs

Ces préoccupations rejoignent celles qui avaient été identifiées dans [l'étude sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes](#) mise à jour en 2024. La science ouverte faisait précisément défaut dans les indicateurs de performance classiques qui avaient été retenus.

La rédaction d'un cahier des charges sera donc l'étape à venir courant 2027 afin de poursuivre ce projet de création d'indicateurs de moyens et d'activités autour de la science ouverte.

Document de travail



1

Indicateur n°1 sur
les moyens
financiers

Indicateur n°1 sur les moyens financiers

Pourcentage des dépenses liées à la science ouverte par rapport aux dépenses totales de la structure documentaire hors masse salariale.

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	Dépenses, science ouverte
Éléments de définition	Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Pour la construction de cet indicateur, il faut exclure les dépenses relatives aux ressources éducatives libres. Il faut par contre intégrer les dépenses « science pour et avec la société » : résidences de wikimedia, soutien à The Conversation.
Typologie de l'indicateur	Selon la norme ISO 16439, il s'agit de données induites.
Destinataire(s) de l'indicateur	MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.
Objectif(s) de ceux qui construisent l'indicateur	L'objectif principal est de mettre en évidence l'effort croissant au sein des structures documentaires en termes de dépenses autour de la science ouverte. L'objectif est de collecter des données pour mieux caractériser le soutien financier en soutien à la science ouverte, en particulier la contribution au modèle diamant au sein des établissements : abonnement à des ressources freemium, soutien de plateformes ou de revues au modèle diamant. Il serait pertinent de construire à terme un autre indicateur permettant de mettre en lumière le ratio entre les dépenses relatives à la science ouverte et les abonnements payants aux ressources électroniques.
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	L'indicateur doit permettre d'évaluer la part importante des moyens déployés pour le développement de la science ouverte au sein d'un établissement, même si elle se limite ici aux dépenses identifiées et saisies par le personnel de la structure documentaire. Cet indicateur devra être complété par un indicateur au périmètre plus large, à l'échelle de l'établissement ou d'un groupement d'établissements.

Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'indicateur doit permettre de suivre sur un long terme les moyens déployés afin de développer une culture science ouverte au sein de la communauté universitaire.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non, il s'agit de données induites ne nécessitant pas de les associer pour la construction de l'indicateur. Par contre, une diffusion annuelle de l'indicateur et un plan d'action pour en améliorer le résultat sont à communiquer auprès de la communauté universitaire.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>La mesure des moyens financiers dédiés à la science ouverte est un enjeu majeur pour les établissements au niveau local et pour les acteurs nationaux. Il s'agit à la fois 1/ de développer une vision des moyens effectivement déployés au sein des établissements ; 2/ de caractériser la participation des établissements aux actions et infrastructures mutualisées en matière de science ouverte ; 3/ de développer des approches comparatives, en particulier à l'échelle européenne.</i> <i>Les dépenses effectuées au sein d'une structure documentaire en soutien à la science ouverte existent depuis quelques années dans l'eSGBU, révélant l'importance nouvelle des moyens financiers dédiés au sein d'une structure documentaire.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>Classements, chiffres-clefs, COMP, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Complexe à mettre en œuvre si l'identification de dépenses exhaustives est souhaitée, donc à construire à moyen terme, avec les modalités de calcul harmonisées à l'échelle des différents établissements pour chaque poste de dépense. D'autre part, certaines données nécessitent d'établir une méthode de calcul consolidée en concertation avec d'autres réseaux professionnels tels que Couperin, en particulier pour l'estimation des dépenses Read and Publish.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des dépenses mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Certaines dépenses sont déjà saisies dans l'eSGBU : dépenses d'intervention en faveur de la science ouverte. Les adhésions à Orcid, à la Research Data alliance, à Datacite ; les cotisations Sparc, COAR, Unpaywall ; le soutien aux lauréats Scoss, aux infrastructures sont inclus. Les dépenses pour les modèles Freemium ou Subscribe to open et les dépenses pour les APC ne sont pas incluses dans ce champ.</i> <i>Il est donc souhaitable ici d'intégrer l'ensemble des dépenses identifiées et relatives à la science ouverte : les dépenses de contribution à l'écosystème de la science ouverte intégrées dans les outils d'évaluation existants (eSGBU, TSOSI) et des dépenses renseignées dans l'enquête OpenAPC de Couperin.</i>

D'autres dépenses doivent aussi être prises en compte : 1/ abonnements à des ressources électroniques fondés sur des modèles ouverts et dont les éditeurs adoptent des pratiques vertueuses ; 2/ soutien financier d'événements comme les actions de sensibilisation sur les territoires, nationale, internationale ou événements mutualisés entre plusieurs établissements ; 3/ soutien financier de pépinières de revues : prise en charge financière de développements mutualisés, contribution financière à une pépinière de revues (travailler sur le détail du calcul avec toute la liste des dépenses concernées afin de savoir ce qui est compté) ; 4/ coûts relatifs à l'hébergement de logiciels ou de plateformes mutualisés à des fins principalement de science ouverte (HAL, OpenAlex...), à la connexion de plateformes nationales (HAL, Recherche Data Gouv...) à OpenAire.

À noter : Il serait intéressant d'avoir une autre fiche indicateur sur les pratiques non vertueuses pour les mettre en regard des pratiques vertueuses et qui sont peut-être à l'œuvre dans les laboratoires.

Le calcul des dépenses liées à la gestion des données de la recherche doit distinguer ce qui relève de la science ouverte et ce qui n'en relève pas.

Ces coûts financiers n'intègrent pas les coûts RH. Ces derniers peuvent être ajoutés et supposent la construction d'une autre fiche indicateur incluant la masse salariale dans les dépenses. Le calcul des dépenses relatives à la masse salariale peut s'appuyer sur la fiche indicateur n°2 relative aux ETPT consacrés à la science ouverte et à traduire en dépenses de masse salariale dans le cadre d'une valorisation des personnels mobilisés sur ces questions.

Méthode proposée par l'eSGBU pour le cas particulier des regroupements d'établissements : pour les dépenses qui font l'objet d'une mutualisation au sein d'un regroupement d'établissements, il faut soit indiquer un prorata (cette méthode est pertinente si les dépenses font l'objet d'une répartition entre les établissements), soit n'indiquer la dépense que pour un établissement.

Pour la construction à terme d'une fiche indicateurs à l'échelle de l'établissement, saisir si possible dans des cellules distinctes les dépenses effectuées 1/ au niveau de la structure documentaire ; 2/ les dépenses au sein de l'établissement mais qui ne sont pas prises en charge par la structure documentaire ; 3/ les dépenses prises en charge au sein d'un réseau et qui ne sont pas réalisées à l'échelle d'un établissement (consortia, alliances européennes, associations, etc).

Établir un calcul pour les dépenses Read and Publish (renseignement du nombre d'articles et multiplication par un coût moyen de l'article publié par APC ? Ou bien nombre d'articles pris en charge dans le cadre des accords transformants par établissement, à faire apparaître dans OpenAPC). La méthode de calcul devra être consolidée avec d'autres réseaux professionnels, notamment avec Couperin.

Mode collecte

Extraction d'un logiciel comptable d'un établissement

Unité de mesure	Les données permettant de construire le pourcentage de l'indicateur devront être en euros (indiquer si les montants sont en TTC, HT, HTR) et faire ce choix automatiquement pour toutes les dépenses. <i>Lorsque la déduction des TVA est partielle, une clé de répartition permet de définir un montant hors taxe recalculé (HTR) où le montant HTR correspond au montant HT+ la quote-part de TVA non déductible.</i>
Date d'observation	31 décembre de l'année civile observée afin de faciliter la comparaison avec d'autres plateformes de saisie qui obéissent au calendrier budgétaire.
Périodicité	Annuelle

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.
Evolution possible de l'indicateur	Une participation grandissante à différents réseaux professionnels constitués peut avoir un rôle significatif sur l'évolution de l'indicateur. L'évolution du modèle économique du monde de l'édition a aussi un impact important.
Service responsable de la production de l'indicateur	La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	Augmentation
Éléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	Les dépenses mutualisées au sein d'un groupement d'établissement doivent être prises en compte dans l'exercice de comparaison.
Liste des établissements comparables	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur
Limites et biais connus	Dans un contexte de mutualisation à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau dédié et de négociations (notamment dans le cadre du consortium Couperin), une diminution de certaines dépenses ne signifie pas pour autant une diminution des moyens investis sur un champ d'activités. L'offre ou la prestation proposée peut être identique. Ces éléments de contexte seront donc à préciser lors de la diffusion de l'indicateur.
Cible à atteindre	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement du seuil d'une moyenne nationale.
Source(s) si indicateur existant	eSGBU, Open APC (Couperin), TSOSI (en beta version), normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439, projet ANR, projet européen, etc.



2

Indicateur n°2 sur
les moyens
humains



**Indicateur n°2
sur les moyens
humains**

Pourcentage des ETPT consacrés aux activités autour de la science ouverte par rapport au total des ETPT au sein de la structure documentaire.

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	Science ouverte, activités, ETPT
Eléments de définition	Définition d'un ETPT (source ESGBU) : contrairement à l'ETP, qui ne prend en considération que la quotité de travail d'un agent à un instant donné, l'ETPT prend en considération la quotité de travail de l'agent ainsi que sa durée d'activité au cours de l'année. La consommation d'emplois s'apprécie de manière annuelle sur l'ensemble des implantations documentaires : il s'agit du nombre total d'heures travaillées (y compris les congés payés) divisé par la moyenne du nombre d'heures travaillées dans un emploi à temps plein (1607h). Le nombre d'ETPT est le résultat de cette division. Les emplois de contractuels sont compris dans le calcul. Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Définition des activités en lien avec la science ouverte: l'administration fonctionnelle de plateformes et outils de science ouverte, le contrôle qualité des métadonnées, le pilotage des équipes chargées d'administrer ces plateformes et outils et/ou en charge d'accompagner, sensibiliser ou former les publics ayant une activité de recherche, l'appui de la gouvernance politique, l'évaluation des pratiques et des impacts, le pilotage ou la gestion de projets dédiés à la science ouverte, les actions de communication, de partenariats, l'implication dans des réseaux professionnels dédiés et la réalisation de veille professionnelle (exemple : réseau des référents Science ouverte, des correspondants pour le Baromètre Science ouverte, etc). Activités énumérées dans l'ESGBU et liées directement à la science ouverte ou partiellement : Formation des usagers, y compris le temps de préparation de la formation et de la rédaction des supports. Les formations doivent permettre aux usagers de mieux appréhender les outils et ressources mis à disposition, d'améliorer sa compétence pour gérer ses recherches, les données de sa recherche, d'approfondir les critères de l'évaluation.

	<i>Fourniture et développement de services et ressources numériques (gestion des thèses électroniques et de leur numérisation)</i> <i>Constitution et maintenance des archives ouvertes et institutionnelles, promotion auprès des chercheurs</i> <i>Signalement des publications de l'établissement ou de l'organisme dans des bases de données bibliométriques, ou calcul d'indicateurs bibliométriques</i> <i>Organisation de manifestations pré-organisées à caractère savant, culturel, éducatif, social, politique ou autre. Seules les manifestations organisées par le service sont comprises.</i> <i>Coopérations et partenariats nationaux, internationaux</i> <i>Veille professionnelle, scientifique, stratégique</i> <i>Edition</i> <i>Traitement et valorisation des données de la recherche : collecte, enrichissement, traitement des données issues de la recherche, assistance individuelle aux chercheurs, extraction de données selon les besoins</i> <i>Pilotage de projets</i> <i>Communication : conception de rédactionnels, site internet, présence sur les réseaux sociaux, production de dépliants, etc.</i> <i>À noter, l'enquête menée tous les trois ans par l'ADBU sur l'état des services à la recherche et aux chercheurs dans les bibliothèques universitaires propose aussi des activités à intégrer ici lorsqu'une dimension science ouverte y est importante : le PEB, le conseil juridique, la gestion d'une bibliothèque numérique, l'implication dans un projet de fouille de texte et données, les archives de la recherche. On exclut pour le moment les actions autour des Ressources éducatives libres car elles ne sont pas encore assez développées dans les établissements. Il est par contre intéressant d'y intégrer les actions Science pour et avec la société, ces dernières ayant fait l'objet de subventions ministérielles importantes ces dernières années.</i> <i>Dans le cadre de la construction de cet indicateur, il est nécessaire d'exclure les activités en lien avec les ressources éducatives libres qui relèvent de l'appui à la pédagogie, à la formation. En effet, celles-ci ne sont pas encore suffisamment développées dans les différents établissements.</i>
Typologie de l'indicateur	<i>Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites (temps indiqué sur une fiche de poste pour telle ou telle mission) et/ou sollicitées (questionnaire en direction des personnels pour qu'ils évaluent le temps passé sur telle ou telle activité). Il sera nécessaire de préciser l'option qui a été choisie pour consolider les données renseignées.</i>

Destinataire(s) de l'indicateur	<i>MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.</i>
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	<i>L'objectif est de démontrer l'importance des moyens humains mobilisés et l'investissement du personnel de documentation dans les activités autour de la science ouverte au sein de l'ESR.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>L'objectif est de démontrer la part grandissante des moyens mobilisés au sein de l'établissement afin de renforcer sa politique de science ouverte.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de démontrer les moyens mobilisés en termes de ressources humaines pour être acteur du développement de la science ouverte et accompagner la communauté universitaire dans son activité quotidienne ou pour déposer un appel à projet.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Oui, s'il s'agit de données déclaratives, nécessitant de les associer pour la construction de l'indicateur. Concernant le personnel de la structure documentaire, la collecte d'informations sur la répartition des activités est annuelle dans le cadre de l'eSGBU. Le personnel travaillant dans les autres services et composantes de l'établissement est moins familier de cette pratique. La fiche indicateur « miroir » à l'échelle de l'établissement devra donc être plus détaillée afin de fiabiliser les données à renseigner.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les indicateurs d'activité ont vocation à permettre une mesure des efforts déployés au sein des établissements pour le développement des pratiques de science ouverte. Ils se veulent complémentaires des indicateurs d'impact déjà déployés ou en cours de déploiement, en particulier dans le cadre du Baromètre science ouverte.</i> <i>La mesure des moyens humains dédiés à la science ouverte est un enjeu majeur pour les établissements au niveau local et pour les acteurs nationaux. Il s'agit à la fois 1/ de développer une vision des moyens effectivement déployés au sein des établissements ; 2/ de caractériser la participation des établissements aux actions et infrastructures mutualisées en matière de science ouverte ; 3/ de développer des approches comparatives, en particulier à l'échelle européenne.</i> <i>Actuellement, l'activité d'appui à la recherche est mesurée dans l'eSGBU et fait partie des indicateurs de performance dans la dernière version de la norme ISO 11620. Elle intègre la dimension de la science ouverte et cette dernière y prend une place de plus en plus importante, mais elle ne s'y réduit pas. Il serait donc important de mesurer cette part grandissante en la distinguant de l'appui global apporté à la communauté de recherche dans une autre fiche indicateur. Il sera par contre nécessaire au préalable de distinguer ce qui relève de l'appui à la recherche et ce qui n'en relève pas.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>Classements, chiffres-clefs, COMP, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si les ETPT sont bien détaillés par activité.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des dépenses mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Addition des ETPT consacrés à chaque activité en lien direct ou partiel avec la science ouverte, soit en prenant compte l'activité effective ou théorique (feuilles de temps/fiches de poste). Les ETPT sont ensuite rapportés à la totalité des ETPT de la structure documentaire afin d'obtenir un pourcentage. Méthode de calcul dans l'eSGBU : Seuls les agents en congé de longue durée ne sont pas comptabilisés dans les ETPT, alors même qu'ils sont rémunérés. Cette règle s'applique indépendamment du statut et de la filière des agents concernés.</i>
Mode collecte	<i>Quotité estimative indiquée sur les fiches de poste ou données recueillies dans une enquête déclarative auprès des personnels.</i>
Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard les données en ETPT</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée afin de faciliter la comparaison avec d'autres plateformes de saisie qui obéissent au calendrier budgétaire.</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>La fin d'un contrat à durée déterminée pour un chargé de mission dédié à la science ouverte peut avoir un impact significatif sur l'évolution de l'indicateur. Il serait donc intéressant de distinguer dans une autre fiche indicateur les ETPT relevant de l'activité d'agents sur un support pérenne et les ETPT de chargés de mission dont l'activité est limitée dans le temps.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Eléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>La comparaison est possible dès lors que l'ensemble des activités énumérées ci-dessus ont été comptabilisées.</i>
Liste des établissements comparables	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur</i>
Limites et biais connus	<i>Certaines activités peuvent être réalisées par un personnel relevant d'un autre service ou d'une composante de formation/recherche au sein de l'établissement concerné. Il sera donc essentiel de détailler le rattachement administratif du personnel concerné et d'additionner le cas échéant les actions comptabilisées dans chaque service ou composante afin d'obtenir une visibilité globale à l'échelle d'un établissement.</i>
Cible à atteindre	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement du seuil d'une moyenne nationale.</i>
Source(s) si indicateur existant	<i>eSGBU, normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439, enquête ADBU sur l'état des services à la recherche et aux chercheurs dans les bibliothèques universitaires (tous les trois ans) À noter : Le temps passé pour l'appui à la recherche fait partie des indicateurs de performance de la dernière version de la norme ISO 11620 (A.4.1.5 : pourcentage du personnel de la bibliothèque contribuant à l'appui à la recherche). Cette norme internationale se limite au périmètre des personnels de la documentation et ne comporte pas d'indicateurs sur l'activité autour de la science ouverte.</i>



3

Indicateur n°3 sur
l'activité de
sensibilisation



**Indicateur n°3
sur l'activité de
sensibilisation**

Pourcentage du nombre d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté au nombre total d'actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation.

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	Sensibilisation, science ouverte, personnel de la documentation
Eléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de formation, d'une durée égale ou supérieure à une heure et les actions d'accompagnement.</i> <u>Définition de sensibilisation</u> : initiation ou formation à destination d'un public sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion. <i>Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> <i>Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation.</i> <u>Définition de formation</u> (source eSGBU) : La formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/évaluation/validation. Les formations peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus. <u>Définition d'accompagnement</u> (source eSGBU) : aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager

	<i>dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine.</i> <u>Définition de la science ouverte :</u> (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » <i>Afin de faciliter l'identification des sensibilisations science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance) à partir duquel une sensibilisation sera considérée comme une sensibilisation à la science ouverte.</i> <u>Définition du personnel de la documentation :</u> personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement.
Typologie de l'indicateur	<i>Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites.</i>
Destinataire(s) de l'indicateur	<i>MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.</i>
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	<i>L'objectif est de démontrer l'investissement du personnel de documentation dans les actions de sensibilisation abordant la science ouverte au sein de l'ESR. Si l'action de sensibilisation en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante qu'ils encadrent pour l'activité de formation ou de recherche. Ces actions peuvent aussi toucher des publics plus larges, dans une logique de science pour et avec la société.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'investissement du personnel de documentation sur ces questions.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de développer la connaissance des principes fondamentaux autour de la science ouverte au sein de la communauté universitaire. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans son activité de de formation ou de recherche.</i>

Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non, mais cela nécessite d'utiliser un autre indicateur complémentaire sur le ressenti du public touché par rapport à ces actions de sensibilisation.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les indicateurs d'activité ont vocation à permettre une mesure des efforts déployés au sein des établissements pour le développement des pratiques de science ouverte. Ils se veulent complémentaires des indicateurs d'impact déjà déployés ou en cours de déploiement, en particulier dans le cadre du Baromètre science ouverte.</i> <i>Jusqu'à présent, à l'échelle nationale, la collecte de données sur les événements de sensibilisation n'a pas fait l'objet d'une approche systématique. Or les actions de sensibilisation ont une importance particulière dans le domaine de la science ouverte. Le dialogue avec les communautés universitaires passe moins par des séquences de formations longues que par des invitations à l'échange et à la découverte sous différentes formes. Ce constat est encore plus manifeste pour le grand public, non membre de la communauté universitaire, dans une logique de science pour et avec la société.</i> <i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale. Le développement d'une culture science ouverte au sein de la communauté universitaire devient donc essentielle.</i> <i>De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>

Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble des actions de sensibilisation identifiées en direction des différents publics, avec une durée inférieure à 1 heure.</i> <i>Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement pour une fiche indicateur « miroir ».</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>
Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre d'actions de sensibilisations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des actions mutualisées entre plusieurs établissements et des alliances européennes a pour conséquence la constitution d'actions au-delà du périmètre d'un établissement. Il sera donc nécessaire de construire un indicateur en intégrant ces différentes échelles.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Eléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Dans un contexte de diminution budgétaire, les actions mutualisées ont vocation à se renforcer, ce qui rendra plus difficile une comparaison entre établissements partenaires. La comparaison pourrait être davantage pertinente entre différentes alliances européennes ou entre établissements qui fonctionnent en réseau (INSA...).</i>
Liste des établissements comparables	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur</i>
Limites et biais connus	<i>Le développement de supports de sensibilisation asynchrones peut avoir pour conséquence une diminution du nombre d'actions, une fois que le support est en ligne. Il sera important d'y intégrer l'action de mise à jour de ces supports, et pas seulement de création de leur contenu.</i>

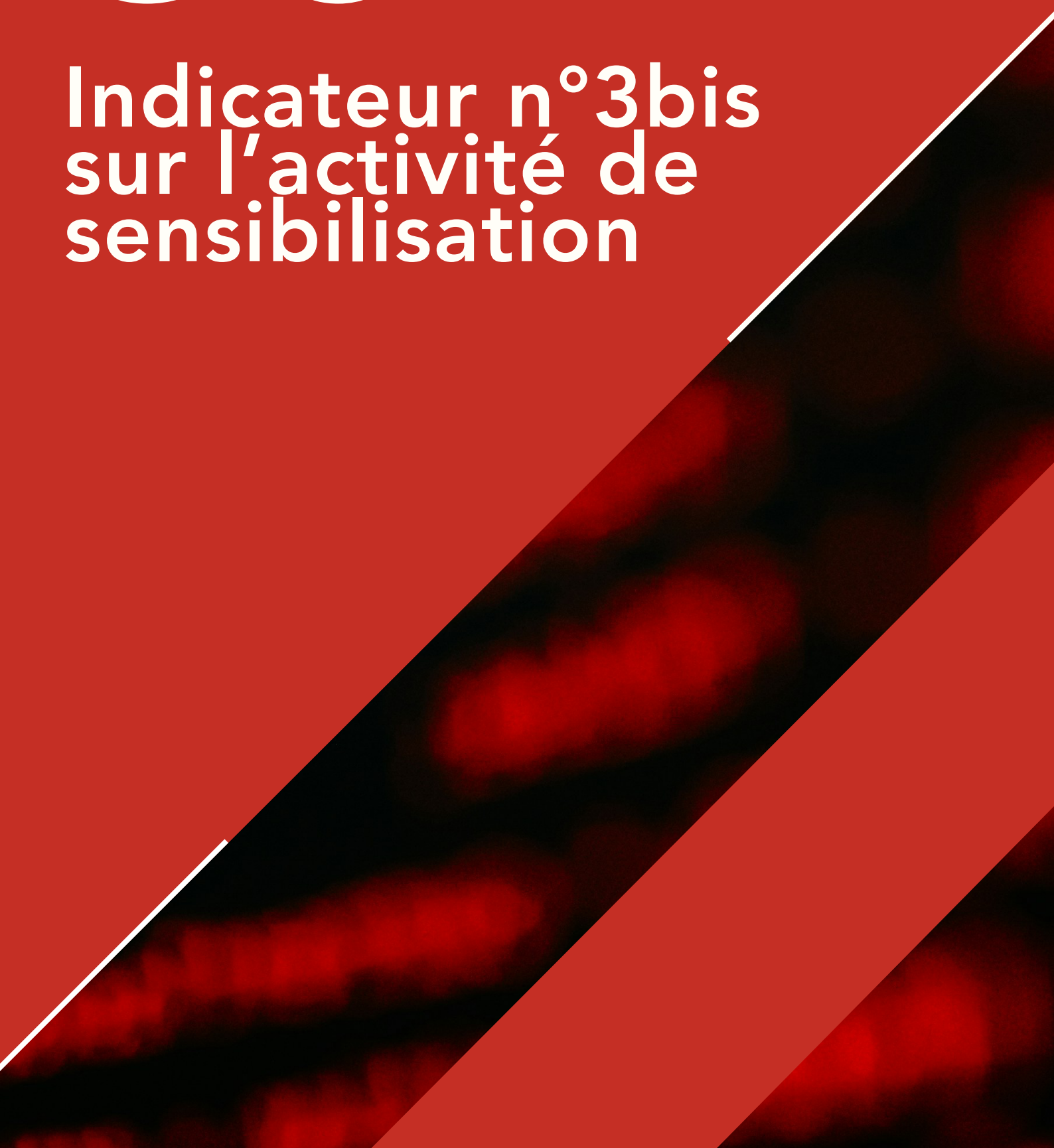
	<i>La distinction entre formation et sensibilisation peut être tenue ; on s'appuie sur les définitions mentionnées plus haut pour les distinguer.</i>
Cible à atteindre	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale.</i>
Source(s) si indicateur existant	<i>eSGBU, norme ISO 11620, ISO 16439, projet ANR, etc.</i>

Document de travail



3b

Indicateur n°3bis
sur l'activité de
sensibilisation



Indicateur n°3 bis sur l'activité de sensibilisation	Pourcentage du nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté au nombre total de personnes touchées par des actions de sensibilisation délivrées par le personnel de la documentation.
---	---

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	Sensibilisation, science ouverte, personnel de la documentation
Eléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de formation, d'une durée égale ou supérieure à une heure et les actions d'accompagnement.</i> <u>Définition de sensibilisation</u> : initiation ou formation à destination d'un public sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion. <i>Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> <i>Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation.</i> <u>Définition de formation</u> (source eSGBU) : La formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/évaluation/validation. Les formations peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus.

	Définition d'accompagnement (source eSGBU) : aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine. Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Afin de faciliter l'identification des sensibilisations science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance) à partir duquel une sensibilisation sera considérée comme une sensibilisation à la science ouverte. Définition du personnel de la documentation : personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement.
Typologie de l'indicateur	Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites.
Destinataire(s) de l'indicateur	MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	L'objectif est d'évaluer l'impact de l'investissement du personnel de documentation dans les actions de sensibilisation abordant la science ouverte au sein de l'ESR. Si l'action de sensibilisation en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante qu'ils encadrent pour l'activité de formation ou de recherche. Ces actions peuvent aussi toucher des publics plus larges, dans une logique de science pour et avec la société.
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'importance des effectifs touchés par ces actions de sensibilisation au sein de la communauté universitaire.
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	L'objectif est de développer la connaissance des principes fondamentaux autour de la science ouverte au sein de la communauté universitaire. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans son activité de formation ou de recherche.

Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non, mais cela nécessite d'utiliser un autre indicateur complémentaire sur le ressenti du public touché par rapport à ces actions de sensibilisation.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Jusqu'à présent, à l'échelle nationale, la collecte de données sur les événements de sensibilisation n'a pas fait l'objet d'une approche systématique. Or les actions de sensibilisation ont une importance particulière dans le domaine de la science ouverte. Le dialogue avec les communautés universitaires passe moins par des séquences de formations longues que par des invitations à l'échange et à la découverte sous différentes formes. Ce constat est encore plus manifeste pour le grand public, non membre de la communauté universitaire, dans une logique de science pour et avec la société.</i> <i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale. Le développement d'une culture science ouverte au sein de la communauté universitaire devient donc essentielle.</i> <i>De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble des personnes touchées par ces actions de sensibilisation identifiées</i> <i>Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement pour une fiche indicateur « miroir ».</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>

Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des actions mutualisées entre plusieurs établissements et des alliances européennes a pour conséquence la constitution d'actions au-delà du périmètre d'un établissement. Il sera donc nécessaire de construire un indicateur en intégrant ces différentes échelles.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Eléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Dans un contexte de diminution budgétaire, les actions mutualisées ont vocation à se renforcer, ce qui rendra plus difficile une comparaison entre établissements partenaires. La comparaison pourrait être davantage pertinente entre différentes alliances européennes ou entre établissements qui fonctionnent en réseau (INSA...).</i>
Liste des établissements comparables	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur</i>
Limites et biais connus	<i>Le développement de supports de sensibilisation asynchrones peut avoir pour conséquence une diminution du nombre d'actions, une fois que le support est en ligne. Il sera important d'y intégrer la consultation et le téléchargement des supports en question, dès lors qu'ils sont disponibles en ligne.</i> <i>La distinction entre formation et sensibilisation peut être tenue ; on s'appuie sur les définitions mentionnées plus haut pour les distinguer.</i>
Cible à atteindre	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale.</i>
Source(s) si indicateur existant	<i>eSGBU, norme ISO 11620, ISO 16439, projet ANR, etc.</i>



4

Indicateur n°4 sur
l'activité de
formation



Indicateur n°4 sur l'activité de formation	Pourcentage du nombre d'actions de formations délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des formations délivrées par le personnel de la documentation à destination des publics masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.
---	---

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	<i>Formation, science ouverte, publics ayant une activité de recherche, personnel de la documentation</i>
Éléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de sensibilisations et accompagnements du périmètre pour construire l'indicateur.</i> <u>Définition de formation</u> (source eSGBU) : la formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/évaluation/validation. L'accompagnement individuel ou les rendez-vous personnalisés ne sont pas inclus. Les formations peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus. <i>La durée d'une formation doit être égale ou supérieure à 1 heure.</i> <u>Définition de sensibilisation</u> : initiation ou formation de moins d'une heure sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion. <i>Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> <i>Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée</i>

	comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation. Définition d'accompagnement (source eSGBU) : aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine. Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Typologie d'actions de formations : aide à la prise en main et au dépôt sur des plateformes dédiées, aide à la publication en open access et explication des modèles APC, etc. Afin de faciliter l'identification des formations science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance de formation) à partir duquel une formation sera considérée comme une formation à la science ouverte. Définition du personnel de la documentation : personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement. Définition des publics ayant une activité de recherche : étudiants inscrits en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, titulaires ou contractuels, rattachés à l'établissement.
Typologie de l'indicateur	Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites.
Destinataire(s) de l'indicateur	MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	L'objectif est de démontrer l'investissement du personnel de documentation dans les actions de formation abordant la science ouverte au sein de l'établissement. Si l'action de formation en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante qu'ils encadrent. La formation des étudiants inscrits en master permet également de constituer

	<i>un continuum avec l'activité de recherche en les incitant notamment à s'inscrire en doctorat. Le personnel de documentation permet ainsi d'établir des passerelles entre la formation et la recherche d'un établissement.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'investissement du personnel de documentation sur ces questions pour l'ensemble de l'établissement.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de développer les pratiques autour de la science ouverte au sein de la communauté de recherche et plus largement au sein de l'ensemble de la communauté universitaire en intégrant les étudiants inscrits en master dans l'offre de formation. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans une activité de recherche.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non, il s'agit uniquement de comptabiliser les actions de formations réalisées. Mais cela nécessite d'utiliser un autre indicateur complémentaire sur le ressenti du public touché par rapport à ces actions de formation.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les indicateurs d'activité ont vocation à permettre une mesure des efforts déployés au sein des établissements pour le développement des pratiques de science ouverte. Ils se veulent complémentaires des indicateurs d'impact déjà déployés ou en cours de déploiement, en particulier dans le cadre du Baromètre science ouverte.</i> <i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale.</i> <i>De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>

Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble des actions de formation identifiées en direction des différents publics ayant une activité de recherche, avec une durée égale ou supérieure à 1 heure. Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme de créer une fiche indicateur « miroir » et d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement.</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>
Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre d'actions de formations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des alliances européennes a pour conséquence la constitution de formations au-delà du périmètre national. Il sera donc nécessaire de réinterroger la construction de cet indicateur si l'échelle européenne est davantage pertinente.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Éléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Afin de rendre la comparaison possible, il est nécessaire de compter une seule fois les actions de formation mutualisées au niveau de plusieurs établissements (ex : collège doctoral). Lorsque les formations sont assurées par des personnels de la documentation rattachés à différents établissements, définir conjointement l'établissement devant renseigner telle ou telle action.</i> <i>Certaines formations ne sont pas assurées par un personnel relevant de la structure documentaire, mais par un personnel relevant d'un autre service ou composante de l'établissement. Dans ce cas précis, déterminer si le périmètre nécessite d'être élargi à l'échelle de l'établissement en fonction du nombre d'actions constatées afin de constituer une fiche indicateur « miroir ».</i>

	À noter : le nombre d'actions est plus pertinent que la somme des durées de chaque action sur une année. En effet, les formats des séances ont tendance à être d'une durée plus courte sans pour autant constater une diminution de l'investissement du personnel de la documentation sur les actions de formation. Ces formations s'adressent en effet à un public non captif, manquant parfois de disponibilités et de créneaux longs. Certains indicateurs privilégient la dimension quantitative avec le nombre d'inscrits à une formation sans pour autant être réellement formés. La logique quantitative peut aussi créer un biais interprétatif lorsqu'il est question de comparer des établissements qui ont rendu la formation obligatoire avec ceux pour lesquels cette formation reste optionnelle. D'autre part, l'investissement du formateur pour concevoir une action de formation est indépendante du nombre de personnes formées. L'appropriation des contenus est en outre plus efficace lorsque les effectifs à former sont moindres.
Liste des établissements comparables	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur
Limites et biais connus	Certaines formations peuvent être réalisées par un personnel relevant d'un autre service ou d'une composante de formation/recherche au sein de l'établissement concerné. Il sera donc essentiel de détailler le rattachement administratif du personnel assurant cette action de formation et d'ajouter le cas échéant les actions comptabilisées afin d'obtenir une visibilité globale à l'échelle d'un établissement dans une fiche indicateur « miroir ». La diminution des budgets à l'échelle d'une structure documentaire, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements peut avoir pour conséquence une mutualisation de certaines actions tout en conservant les effectifs de la population cible concernée. Il sera indispensable de préciser cet élément pour analyser les évolutions du nombre d'actions d'une année sur l'autre et de déterminer l'établissement qui devra remplir cette donnée d'activité.
Cible à atteindre	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale.
Source si indicateur existant	Définitions reprises de l'eSGBU, normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439

4b

Indicateur n°4bis
sur l'activité de
formation

Indicateur n°4 bis sur l'activité de formation	Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés sur la science ouverte par le personnel de la documentation rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formés par le personnel de la documentation.
---	---

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	<i>Formation, science ouverte, publics ayant une activité de recherche, personnel de la documentation</i>
Éléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de sensibilisations et accompagnements du périmètre pour construire l'indicateur.</i> <u>Définition de formation</u> (source eSGBU) : la formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/évaluation/validation. L'accompagnement individuel ou les rendez-vous personnalisés ne sont pas inclus. Les formations peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus. <i>La durée d'une formation doit être égale ou supérieure à 1 heure.</i> <u>Définition de sensibilisation</u> : initiation ou formation de moins d'une heure sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion. <i>Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> <i>Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un</i>

	atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation. Définition d'accompagnement (source eSGBU) : aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine. Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Typologie d'actions de formations : aide à la prise en main et au dépôt sur des plateformes dédiées, aide à la publication en open access et explication des modèles APC, etc. Afin de faciliter l'identification des formations science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance de formation) à partir duquel une formation sera considérée comme une formation à la science ouverte. Définition du personnel de la documentation : personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement. Définition des publics ayant une activité de recherche : étudiants inscrits en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, titulaires ou contractuels, rattachés à l'établissement.
Typologie de l'indicateur	Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites.
Destinataire(s) de l'indicateur	MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	L'objectif est de démontrer l'impact sur la communauté universitaire des actions de formation abordant la science ouverte et délivrées par le personnel de la documentation. Si l'action de formation en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante qu'ils encadrent. La formation des étudiants inscrits en master permet également de constituer un continuum avec l'activité de recherche en les incitant notamment à

	<i>s'inscrire en doctorat. Le personnel de documentation permet ainsi d'établir des passerelles entre la formation et la recherche d'un établissement.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'importance des effectifs formés par le personnel de la documentation sur ces questions pour l'ensemble de l'établissement.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de développer les pratiques autour de la science ouverte au sein de la communauté de recherche et plus largement au sein de l'ensemble de la communauté universitaire en intégrant les étudiants inscrits en master dans l'offre de formation. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans une activité de recherche.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non, il s'agit uniquement de comptabiliser les personnes formées. Mais cela nécessite d'utiliser un autre indicateur complémentaire sur le ressenti du public touché par ces actions de formation.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale. De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ.</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble des personnes formées parmi le public cible identifié, avec une durée de formation égale ou supérieure à 1 heure. Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme de créer une fiche indicateur « miroir » et d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement.</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>

Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre de personnes touchées par ces actions de formations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des alliances européennes a pour conséquence la constitution de formations au-delà du périmètre national. Il sera donc nécessaire de réinterroger la construction de cet indicateur si l'échelle européenne est davantage pertinente.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Eléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Certaines formations ne sont pas assurées par un personnel relevant de la structure documentaire, mais par un personnel relevant d'un autre service ou composante de l'établissement. Dans ce cas précis, déterminer si le périmètre nécessite d'être élargi à l'échelle de l'établissement en fonction du nombre d'actions constatées afin de constituer une fiche indicateur « miroir ».</i> <i>Certains indicateurs privilégient la dimension quantitative avec le nombre d'inscrits à une formation sans pour autant être réellement formés. La logique quantitative peut aussi créer un biais interprétatif lorsqu'il est question de comparer des établissements qui ont rendu la formation obligatoire avec ceux pour lesquels cette formation reste optionnelle. D'autre part, l'investissement du formateur pour concevoir une action de formation est indépendante du nombre de personnes formées. L'appropriation des contenus est en outre plus efficace lorsque les effectifs à former sont moindres.</i>
Liste des établissements comparables	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur</i>
Limites et biais connus	<i>Certaines formations peuvent être réalisées par un personnel relevant d'un autre service ou d'une composante de formation/recherche au sein de l'établissement concerné. Il sera donc essentiel de détailler le rattachement administratif du personnel assurant cette action de formation et d'additionner le cas échéant les actions comptabilisées afin</i>

	<i>d'obtenir une visibilité globale à l'échelle d'un établissement dans une fiche indicateur « miroir ».</i> <i>La diminution du nombre d'inscrits en master, doctorat, mais aussi du personnel de l'établissement peut avoir une incidence notable sur les effectifs formés.</i>
Cible à atteindre	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale.</i>
Source si indicateur existant	<i>Définitions reprises de l'eSGBU, normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439</i>

Document de travail



5

Indicateur n°5
sur l'action
d'accompagnement



Indicateur n°5 sur l'action d'accompagnement	Pourcentage du nombre d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs rapporté à l'ensemble des actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation à destination des masters, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.
---	--

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	<i>Accompagnement, aide individuelle, rendez-vous personnalisé, science ouverte, publics ayant une activité de recherche, personnel de la documentation</i>
Éléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de sensibilisation et formation du périmètre pour construire l'indicateur.</i> Définition d'accompagnement (source eSGBU) : <i>aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine.</i> <i>La durée d'un accompagnement peut être variable, dans la majorité des cas inférieure ou égale à 1 heure.</i> Définition de formation (source eSGBU) : <i>la formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/ évaluation/validation. Les formations sont d'une durée égale ou supérieure à 1 heure. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus.</i> <i>Les formations peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> Définition de sensibilisation : <i>initiation ou formation de moins d'une heure sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion.</i> <i>Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des</i>

	connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté. Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation. Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. » Typologie d'actions d'accompagnement : aide à la prise en main et au dépôt sur des plateformes dédiées (création de comptes...), présentations théoriques générales de la science ouverte (voies de publication, principes FAIR...), licences ouvertes, aide à la publication en open access et explication des modèles APC, etc. Les rendez-vous s'effectuent en présentiel ou en distanciel. Il faut par contre exclure les réponses par mail. Afin de faciliter l'identification des accompagnements autour de la science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance) à partir duquel l'accompagnement sera considéré comme un accompagnement à la science ouverte. Définition du personnel de la documentation : personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement. Définition des publics ayant une activité de recherche : étudiants inscrits en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, titulaires ou contractuels, rattachés à l'établissement.
Typologie de l'indicateur	Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites
Destinataire(s) de l'indicateur	MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	L'objectif est de démontrer l'investissement du personnel de documentation dans les actions d'accompagnement abordant la science ouverte au sein de son établissement. Si l'action en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante

	<i>qu'ils encadrent. L'accompagnement des étudiants inscrits en master permet également de constituer un continuum avec l'activité de recherche en les incitant notamment à s'inscrire en doctorat. Le personnel de documentation permet ainsi d'établir des passerelles entre la formation et la recherche d'un établissement.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'investissement du personnel de documentation sur ces questions.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de développer les pratiques autour de la science ouverte au sein de la communauté de recherche. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans une activité de recherche.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non ; il est nécessaire d'utiliser un indicateur complémentaire</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les indicateurs d'activité ont vocation à permettre une mesure des efforts déployés au sein des établissements pour le développement des pratiques de science ouverte. Ils se veulent complémentaires des indicateurs d'impact déjà déployés ou en cours de déploiement, en particulier dans le cadre du Baromètre science ouverte.</i> <i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale.</i> <i>De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i> <i>L'accompagnement de la science ouverte dans les établissements se traduit assez souvent par des approches personnalisées et par l'accompagnement de personnes, d'entités (équipes, laboratoires) ou de projets en fonction de leurs besoins. Il est essentiel que des indicateurs puissent rendre compte de cette activité généralement significative.</i> <i>En ajoutant un recensement des accompagnements personnalisés, l'eSGBU prend acte de la tendance forte de la personnalisation des services.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ</i>
---	---

Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble des actions d'accompagnement identifiées en direction des différents publics ayant une activité de recherche, avec une durée inférieure, égale ou supérieure à 1 heure. Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement et de créer une fiche indicateur « miroir ».</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>
Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre d'actions de formations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des actions mutualisées entre plusieurs établissements et des alliances européennes a pour conséquence la constitution d'actions au-delà du périmètre d'un établissement. Il sera donc nécessaire de construire un indicateur en intégrant ces différentes échelles.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Éléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Afin de rendre la comparaison possible, il est nécessaire de compter une seule fois les actions mutualisées au niveau de plusieurs établissements. Lorsque des accompagnements sont assurés par des personnels de la documentation rattachés à différents établissements, définir conjointement l'établissement devant renseigner telle ou telle action.</i> <i>Certains accompagnements ne sont pas assurés par un personnel relevant de la structure documentaire, mais par un personnel relevant d'un autre service ou composante de l'établissement. Dans ce cas précis, déterminer si le périmètre nécessite d'être élargi à l'échelle de</i>

	<i>l'établissement en fonction du nombre d'actions constatées et créer une fiche indicateur « miroir ».</i> <i>À noter : le nombre d'actions est plus pertinent que la somme des durées de chaque action sur une année. En effet, une séance peut être d'une durée plus courte sans pour autant diminuer l'investissement du personnel de la documentation sur ces actions. Ces actions s'adressent en effet à un public non captif, manquant parfois de disponibilités et de créneaux longs.</i>
Liste des établissements comparables	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur</i>
Limites et biais connus	<i>Certaines actions d'accompagnement peuvent être réalisées par un personnel relevant d'un autre service ou d'une composante de formation/recherche au sein de l'établissement concerné. Il sera donc essentiel de détailler le rattachement administratif du personnel assurant cette action et d'ajouter le cas échéant les actions comptabilisées afin d'obtenir une visibilité globale à l'échelle d'un établissement et de créer à terme une fiche indicateur « miroir ».</i> <i>La diminution des budgets à l'échelle d'une structure documentaire, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements peut avoir pour conséquence une mutualisation de certaines actions tout en conservant les effectifs de la population cible concernée. Il sera indispensable de préciser cet élément pour analyser les évolutions du nombre d'actions d'une année sur l'autre.</i>
Cible à atteindre	<i>Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale</i>
Source si indicateur existant	<i>Définitions reprises de l'eSGBU, normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439</i>



5b

Indicateur n°5bis
sur l'action
d'accompagnement



Indicateur n°5 bis sur l'action d'accompagnement	Pourcentage du nombre d'étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation abordant la science ouverte rapporté à l'ensemble des étudiants en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ayant bénéficié d'actions d'accompagnement délivrées par le personnel de la documentation
---	---

Description de l'indicateur

Thématique(s) de l'indicateur	<i>Accompagnement, aide individuelle, rendez-vous personnalisé, science ouverte, publics ayant une activité de recherche, personnel de la documentation</i>
Éléments de définition	<i>Il faut exclure les actions de sensibilisation et formation du périmètre pour construire l'indicateur.</i> <u>Définition d'accompagnement</u> (source eSGBU) : <i>aide individuelle à l'utilisation des outils apportée en réponse à une question d'un usager dans les locaux ou en ligne ; rendez-vous personnalisés à la demande des usagers et nécessitant une préparation spécifique. Un rendez-vous personnalisé est une offre de service spécialisé prenant la forme de tutorat individualisé, d'un approfondissement après une formation, d'un accompagnement spécialisé pour une recherche complexe. Ces rendez-vous personnalisés sont dispensés par des spécialistes du domaine.</i> <i>La durée d'un accompagnement peut être variable, dans la majorité des cas inférieure ou égale à 1 heure.</i> <u>Définition de formation</u> (source eSGBU) : <i>la formation des publics se comprend dans le cadre d'un programme spécifique avec des objectifs pédagogiques précis, pouvant donner lieu à une certification/évaluation/validation. Les formations sont d'une durée égale ou supérieure à 1 heure. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent être dispensées hors cursus ou dans les cursus.</i> <i>Les formations peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.</i> <u>Définition de sensibilisation</u> : <i>initiation ou formation de moins d'une heure sur un sujet précis ; les actions de sensibilisation peuvent prendre la forme</i>

d'événements virtuels ou physiques organisés à des fins de sensibilisation et de promotion.

Les sensibilisations, comme les formations, ont des objectifs pédagogiques précis. Contrairement aux formations, elles ont pour objectif de développer des connaissances, un savoir théorique, et non un savoir-faire opérationnel. Elles peuvent être en présentiel, en distanciel, synchrones ou asynchrones (MOOC par exemple), en français ou en langue étrangère, évaluées ou non. Elles peuvent s'adresser à un public cible ou être accessibles à l'ensemble d'une communauté.

Il est parfois difficile de se fier à la durée pour distinguer une action de formation d'une action de sensibilisation. En effet, la tenue d'un stand peut durer plusieurs heures, mais les interactions sur ce stand avec chaque personne intéressée restent de courte durée. D'autre part, une journée d'étude dédiée à la science ouverte doit par exemple être appréhendée comme une succession d'interventions de courte durée pour des retours d'expériences et la transmission de connaissances théoriques. À l'inverse, un atelier construit pour la transmission d'un savoir-faire opérationnel via des manipulations concrètes relève de la formation.

Définition de la science ouverte : (source UNESCO) « concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. »

Typologie d'actions d'accompagnement : aide à la prise en main et au dépôt sur des plateformes dédiées (création de comptes...), présentations théoriques générales de la science ouverte (voies de publication, principes FAIR...), licences ouvertes, aide à la publication en open access et explication des modèles APC, etc.

Les rendez-vous s'effectuent en présentiel ou en distanciel. Il faut par contre exclure les réponses par mail.

Afin de faciliter l'identification des accompagnements autour de la science ouverte, définir un seuil (50% des contenus abordant la question de la science ouverte au sein de la séance) à partir duquel l'accompagnement sera considéré comme un accompagnement à la science ouverte.

Définition du personnel de la documentation : personnel titulaire ou contractuel rattaché à la structure documentaire de l'établissement.

Définition des publics ayant une activité de recherche : étudiants inscrits en master, doctorants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, titulaires ou contractuels, rattachés à l'établissement.

Typologie de
l'indicateur

Selon la norme ISO 16 439, il s'agit de données induites

Destinataire(s) de l'indicateur	<i>MESRE, instances d'un établissement, directeur d'une structure documentaire, association, etc.</i>
Objectif de ceux qui construisent l'indicateur	<i>L'objectif est de démontrer l'importance des actions d'accompagnement abordant la science ouverte au sein de son établissement par le nombre de personnes ayant bénéficié de ce dispositif. Si l'action en direction des doctorants est connue et structurée, elle l'est moins en direction des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Or ces derniers sont les meilleurs prescripteurs auprès de la population étudiante qu'ils encadrent. L'accompagnement des étudiants inscrits en master permet également de constituer un continuum avec l'activité de recherche en les incitant notamment à s'inscrire en doctorat. Le personnel de documentation permet ainsi d'établir des passerelles entre la formation et la recherche d'un établissement.</i>
Objectif du ou des destinataires de l'indicateur	<i>Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'importance des effectifs touchés par ces actions d'accompagnement.</i>
Objectif pour les bénéficiaires de ce qui est mesuré	<i>L'objectif est de développer les pratiques autour de la science ouverte au sein de la communauté de recherche. La science ouverte doit devenir un principe par défaut dans une activité de recherche.</i>
Association des bénéficiaires au processus d'évaluation	<i>Non ; il est nécessaire d'utiliser un indicateur complémentaire sur le ressenti des personnes ayant bénéficié d'un accompagnement.</i>
Contexte de l'indicateur	<i>Les principes FAIR intègrent désormais toute activité de recherche à l'échelle nationale, européenne et internationale.</i> <i>De nombreux établissements sont labellisés ou en cours de labellisation HRS4R. Ce dispositif suppose de sensibiliser, former et accompagner les publics ayant une activité de recherche tout au long de leur carrière, notamment sur les pratiques autour de la science ouverte.</i> <i>L'accompagnement de la science ouverte dans les établissements se traduit assez souvent par des approches personnalisées et par l'accompagnement de personnes, d'entités (équipes, laboratoires) ou de projets en fonction de leurs besoins. Il est essentiel que des indicateurs puissent rendre compte de cette activité généralement significative.</i> <i>En ajoutant un recensement des accompagnements personnalisés, l'eSGBU prend acte de la tendance forte de la personnalisation des services.</i>
Utilisation de l'indicateur	<i>COMP, chiffres-clefs, rapport d'activité de la structure documentaire, etc.</i>
Support de publication de l'indicateur	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>

Élaboration de l'indicateur

Degré de faisabilité de l'indicateur	<i>Facile à mettre en œuvre si le recensement et le périmètre d'actions est bien délimité au départ</i>
Source des données	<i>Tableau de bord à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour des activités mutualisées. Le personnel de la structure documentaire recueille, consolide et saisit les données à remplir dans ce tableau de bord.</i>
Mode de calcul	<i>Recenser l'ensemble du public cible identifié ayant bénéficié d'actions d'accompagnement, avec une durée inférieure, égale ou supérieure à 1 heure. Collaborer avec les autres services et composantes de l'établissement pour développer une approche à l'échelle de l'établissement des actions entreprises et non uniquement à l'échelle de la structure documentaire. Cette méthode détaillée permettra à terme d'obtenir une vision globale à l'échelle de l'établissement et de créer une fiche indicateur « miroir ».</i>
Mode collecte	<i>Extraction à partir des tableaux de bord</i>
Unité de mesure	<i>Pourcentage mettant en regard le nombre d'actions de formations recueillies dans les tableaux de bord</i>
Date d'observation	<i>31 décembre de l'année civile observée</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>

Plan de construction de l'indicateur

Date(s) de collecte des données	<i>À déterminer en fonction du contexte de chaque établissement.</i>
Evolution possible de l'indicateur	<i>Le développement des actions mutualisées entre plusieurs établissements et des alliances européennes a pour conséquence la constitution d'actions au-delà du périmètre d'un établissement. Il sera donc nécessaire de construire un indicateur en intégrant ces différentes échelles.</i>
Service responsable de la production de l'indicateur	<i>La structure documentaire. Bien distinguer le périmètre de l'information saisie.</i>

Interprétation de l'indicateur

Sens de l'évolution souhaitée	<i>Augmentation</i>
Éléments à prendre en compte pour une comparaison avec d'autres établissements	<i>Dans le cas d'actions mutualisées entre plusieurs établissements, chaque responsable de saisie devra comptabiliser uniquement les publics qui sont rattachés administrativement à son établissement, afin d'éviter de compter deux fois le même public cible. Pour cette fiche indicateur, il ne faut donc pas prendre en considération les accompagnants rattachés administration à tel ou tel établissement, mais les personnes qui ont</i>

	bénéficié de l'accompagnement et qui peuvent relever d'un autre établissement. Certains accompagnements ne sont pas assurés par un personnel relevant de la structure documentaire, mais par un personnel relevant d'un autre service ou composante de l'établissement. Dans ce cas précis, déterminer si le périmètre nécessite d'être élargi à l'échelle de l'établissement en fonction du nombre d'actions constatées et créer une fiche indicateur « miroir ».
Liste des établissements comparables	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur
Limites et biais connus	Certaines actions d'accompagnement peuvent être réalisées par un personnel relevant d'un autre service ou d'une composante de formation/recherche au sein de l'établissement concerné. Il sera donc essentiel de détailler le rattachement administratif du personnel assurant cette action et d'ajouter le cas échéant les actions comptabilisées afin d'obtenir une visibilité globale à l'échelle d'un établissement et de créer à terme une fiche indicateur « miroir ». La diminution des budgets à l'échelle d'une structure documentaire, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements peut avoir pour conséquence une mutualisation de certaines actions tout en conservant les effectifs de la population cible concernée. Il sera indispensable de préciser cet élément pour analyser les évolutions du nombre d'actions d'une année sur l'autre.
Cible à atteindre	Champ à renseigner en fonction de chaque producteur de l'indicateur et le cas échéant dépassement d'une moyenne nationale
Source si indicateur existant	Définitions reprises de l'eSGBU, normes ISO 2789, ISO 11620, ISO 16439

13 rue Albert Einstein
75 013 Paris

